

## Les Jeunes Professionnels Suisses

### Les pièces à fournir pour établissement

1. Contrat de travail (jeune professionnel Suisse) signé par les l'employeur et l'employé.
2. Copie de l'immatriculation fiscale (code T.V.A).
3. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employésde la société.
4. Copie du Passeport.
5. fiche de candidature + une photo.
6. CV.
7. Copies des diplômes.
8. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.